

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 15 décembre 2021

Convocation du 10.12.2021

Présidence : Denis TAVEL (1^{er} Adjoint).

Présents : M. TAVEL, Mme BUISSET, M. MICHON, Mme RANDU et M. GAUDET (Adjoint), M. BATISSE, M. BERNARD, Mme GAGNEPAIN, M. MERCADO, M. YANTOUR, M. BERNARDIN, M. VERCHERE, Mme MICHON, Mme PONSOT et Mme CORDON.

Excusés : M. THOMAS (Maire), Mmes SAVEY, FOURÉ-DELORME et DUCROZET.

Absents : néant

Mme BUISSET a été nommée Secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la Salle Polyvalente le 15 décembre 2021 à 20h30 pour traiter l'ordre du jour ci-dessous.

Le compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2021 ne fait l'objet d'aucune remarque.

I – Comité Communal Consultatif des Sapeurs- Pompiers volontaires

Monsieur le Maire-Adjoint indique au Conseil Municipal que suite à des départs ou changements de grade au sein du CPI, il y a lieu de modifier la composition du Comité Communal Consultatif.

Il soumet les candidatures proposées par M. Didier MERLE, Chef de Corps, à savoir :

- M. Jordan BELFY, Caporal Titulaire à la place d'Anaïs MERLE,
- Mme Laure BELFY, Caporal Suppléant à la place de Noémie COURRIER,
- Mme Laura MONARD, Sapeur Titulaire,

Candidatures acceptées à l'unanimité.

La nouvelle composition du CCCSPV au 1^{er} janvier 2022 sera :

- *Président* : Monsieur Eric THOMAS, Maire,
- *Chef de Corps*, membre de droit : Monsieur Didier MERLE (voix consultative),
- *Sergent* : Monsieur Christophe BELFY, titulaire, (pas de suppléant)
- *Caporal* : Monsieur Jordan BELFY, titulaire
- *Caporal* : Madame Laure BELFY, suppléant
- *Adjudant* : Monsieur Romain CUISINIER, titulaire
- *Adjudant* : Monsieur Axel THOMAS, suppléant
- *Sapeur* : Madame Laura MONARD, titulaire (pas de suppléant)
- MM. Dominique BERNARD, Franck GAUDET, Jean-Marc MICHON et Denis TAVEL : représentants de l'administration, titulaires
- M. Stéphane BATISSE, Mmes Denise RANDU, Stéphanie SAVEY et M. Djamel YANTOUR : représentants de l'administration suppléants.

II – Panneau lumineux

Le panneau lumineux d'informations LUMIPLAN acheté en 2019 a bénéficié jusqu'à présent d'une gratuité au niveau de la maintenance.

Afin de palier aux futurs dysfonctionnements, la Sté LUMIPLAN vient d'adresser un projet de contrat de maintenance pour un coût annuel de 850.00 euros HT (logiciel et équipement), contrat accepté à l'unanimité.

III – Désignation d'un délégué « Dynacité »

Monsieur le Maire est membre de droit de la CALEOL (Commission d'attribution des logements) mais il peut arriver que son emploi du temps ne lui permette pas d'assister aux séances de ladite commission y compris lorsque celle-ci fonctionne en mode dématérialisée.

Il dispose néanmoins de la faculté de se faire représenter sous réserve de respecter les conditions de désignation de la personne appelée à se substituer à lui pour siéger en séances.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Madame Françoise BUISSET pour siéger en l'absence du Maire aux séances de la CALEOL de Dynacité.

IV – Journée de Solidarité

La question est ajournée, l'avis du Comité Technique étant obligatoire sur le projet de délibération.

V – Dématérialisation des actes administratifs

Les Membres du Conseil Municipal sont informés que le Centre de Gestion propose aux collectivités un accompagnement dans la mise en œuvre du processus de dématérialisation.

Par convention, il propose ainsi un ensemble de prestations destiné à mutualiser les frais d'installation et de fonctionnement d'outils de dématérialisation de certains documents administratifs tels que les actes soumis au contrôle de légalité ou de comptabilité publique.

Pour Certines, la convention signée avec le Centre de Gestion les 19 et 24 septembre 2018 ayant pris fin le 30 novembre 2021, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de la renouveler pour une durée de 4 ans.

Le Conseil Municipal est informé qu'à ce jour seuls les actes transmis au contrôle de légalité (sauf budgets) sont dématérialisés.

A moyenne échéance, la signature électronique des bordereaux de mandats et de titres sera mise en place, ce qui permettra un gain de temps pour l'envoi des flux à destination de la Trésorerie et réduira les coûts de transmission.

VI – Personnel Communal

Le Conseil Municipal délibère en vue du remboursement des frais de déplacement de la Secrétaire de Mairie (Trésorerie, Préfecture, réunions diverses...) selon les barèmes en vigueur.

VII – Chats errants

Madame Françoise BUISSET explique à l'assemblée le contact qu'elle a eu avec « 30 millions d'amis » par rapport à une éventuelle convention à signer pour traiter le problème des chats errants.

Le coût pour la stérilisation d'une femelle est de 80.00 euros et de 60.00 euros pour un mâle. 50% de la dépense est pris en charge par « 30 millions d'amis », les animaux sont ensuite pucés.

Pour la capture, il faut s'appuyer sur une association locale et ensuite prendre attache auprès d'un vétérinaire. Une fois le processus terminé, l'animal est remis en milieu naturel.

Le Conseil Municipal émet un accord de principe pour mettre en place ce dispositif. Madame BUISSET est chargée de mener à terme ce dossier pour validation lors du prochain conseil municipal.

VIII – Questions diverses

Le Conseil Municipal :

- a accepté le devis de la Sté MARTINEZ pour l'isolation des salles de classe pour un coût HT de 2380.00 euros ;
- a accepté le devis de la Sté ZEST d'un montant de 650.00 euros/mois pour l'installation d'appareil de mesure afin d'avoir un retour sur la quantité d'énergie produite par les panneaux photovoltaïques installés à la Salle Polyvalente.

Monsieur Dominique BERNARD soulève la question de la gratuité pour les usagers qui utilisent la borne de recharge électrique. Le sujet sera étudié ultérieurement.

- est informé que les repas non servis aux enfants, suite à la fermeture de classe pour cause COVID-19, ont été portés à la Croix Rouge ;
- est informé que 35 colis ont été commandés afin d'être distribués aux personnes de 80 ans et + qui n'ont pas pu assister au repas du CCAS ;
- a pris connaissance du compte-rendu de la réunion en Assemblée Extraordinaire du 11 décembre 2021 en vue de l'organisation du banquet des conscrits qui pourrait avoir lieu les 23 et 24 avril 2022 ;
- est informé que le nouveau site de la commune sortira début janvier sans présentation à la population puisque la cérémonie des vœux est annulée ;
- a pris connaissance de divers comptes-rendus de réunions ou d'état d'avancement de divers dossiers.

☞ Séance levée à 22 h 10 ☞

°° 0 °°

Prochaine réunion jeudi 20 janvier 2022 à 20h30 à salle polyvalente.

Fait à Certines, le 4 janvier 2022
Le Maire,
Éric THOMAS

